

Rapport d'information de la commission de la culture et de la communication du 30 octobre 2024

Rapporteur d'information : Pablo MARIN

PERSPECTIVES À CHAUVENT-LULLIN

Mme MAHRER, Cheffe du service de la culture et de la communication, détaille la volonté de faire davantage vivre la Maison Chauvet-Lullin en tant que lieu de culture et d'expression artistique. Ainsi, en plus de la programmation et des efforts actuels, des perspectives culturelles intéressantes existent dans le bâtiment et son parc : entre les demandes de la population en matière de culture, les résidences d'artistes et la programmation culturelle, il existe une grande marge de manœuvre pour faire vivre davantage encore ces lieux.

À cette fin, des partenariats avec les bibliothèques sont envisagés, notamment en y accueillant « Jean-Blaise – le Pestacle » ou une tournée de la Joie de Lire dès 2025. Deux expositions collectives par et pour les habitantes et habitants de Vernier sont également prévues au printemps et en automne, offrant une vitrine à nos artistes locaux et facilitant la communication et le soutien (subventions envisageables au cas par cas).

Le parc n'est pas en reste et fera aussi l'objet de ces efforts renouvelés, par exemple en continuant la collaboration avec le Lemanic Jazz Workshop en 2025, ou encore avec le lancement de la saison des arts en juin 2025, en collaboration avec Meyrin et la Ville de Genève, qui rassemblera un collectif d'artistes de rue genevois. La ContreSaison y sera également perpétuée, avec cependant la nécessité d'acquérir et de disposer d'équipements légers et modulaires offrant aux animations culturelles un abri et une solution de repli en cas d'intempéries (forte chaleur, pluie...). Les lectures transat, toujours en partenariat avec la bibliothèque, doivent rester de la partie. Des académies d'été sont envisagées à Chauvet, des discussions ont lieu en ce sens, notamment avec le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre. Enfin, des animations liées au Parkour sont en discussion avec URBAN MOVE ACADEMY.

Suite à cette présentation, un commissaire (SOC) regrette que la Commune ne tire pas pleinement profit des expositions d'artistes verniolanes et vernionans en la Maison Chauvet-Lullin, que leur communication ne fasse l'objet que d'un court entrefilet dans l'ActuVernier et que le retour sur ces dernières manque quelque peu. Il estime intéressant d'offrir davantage de visibilité à ces artistes locaux afin d'augmenter la fréquentation de ces expositions. Il remarque également que les piquets plantés dans le parc, destinés au théâtre, n'ont encore donné lieu à aucune représentation théâtrale. Dans tous les cas, il remercie le Service de la culture pour son travail et la qualité de la programmation culturelle.

M. AGRAMUNT, Conseiller administratif, explique qu'une dizaine de ces expositions sont organisées chaque année, dans le but d'offrir un espace d'exposition à des artistes non-professionnels ayant un lien fort avec Vernier, ou y résidant. L'idée étant alors que l'artiste amateur réalise sa propre publicité. Concernant les piquets, l'espace concerné sera utilisé par URBAN MOVE ACADEMY et son exploitation doit être développée au cours des prochaines années.

Mme MAHRER ajoute que les expositions collectives déjà évoquées permettront une communication plus large, dont chaque artiste bénéficiera. Elle explique que les constatations du commissaire sont partagées par le Service de la culture et que les expositions collectives représentent une expérimentation en la matière, leur format étant donc potentiellement amené à évoluer. Dans tous les cas, les retours de ces expositions sont bienvenus, la tenue de pièces de théâtre dans le parc serait une très belle chose et l'éclairage et le matériel d'exposition de la Maison Chauvet-Lullin doivent être renouvelés dans l'optique de pouvoir organiser des expositions au rez-de-chaussée également.

Le commissaire (SOC) conclut en rappelant les importants efforts fournis par la Commune pour ces expositions, ainsi que leur cadre exceptionnel, et que ces derniers ne doivent pas passer inaperçus.

Un commissaire (VERT.E.S) relève que la Maison semblant devenir un haut-lieu de la culture verniolane, il convient de travailler davantage la communication du lieu, sans se limiter au seul journal communal.

M. AGRAMUNT rappelle que Mme MAHRER est plus que compétente et parfaitement expérimentée en matière de communication : le développement des moyens de communication de la Commune fait l'objet de développements depuis plusieurs mois, mais cela prend du temps.

Mme MAHRER rappelle que la Commune communique systématiquement sur ses réseaux sociaux. Le Service aimerait en faire davantage, notamment à travers une page Instagram, mais il manque de ressources pour cela, et il faut alimenter régulièrement en contenus une telle plateforme pour la faire vivre. Enfin, Vernier dispose d'une chronique hebdomadaire sur Radio Lac. La Commune met tout en œuvre pour développer ses canaux de communication.

Un commissaire (MCG) fait remarquer qu'il serait intéressant d'annoncer, lors des séances plénières du Conseil municipal, la tenue des événements culturels organisés par la Commune, notamment les expositions d'artistes à la Maison Chauvet-Lullin.

M. AGRAMUNT explique qu'une newsletter concernant la programmation culturelle est envoyée mensuellement, ces informations étant également disponibles sur le site internet de la Commune et sur Open Agenda.

Un commissaire (VERT.E.S) remercie Mme MAHRER pour sa présentation et la tenue de la ContreSaison, qui lui tient particulièrement à cœur. Il apprécie les réflexions en cours et le fait que cet événement fasse l'objet de tels développements, estimant que sa pérennité et sa tenue dans tous les quartiers de la Commune sont importantes. Il salue également les bibliothèques pour leur travail et remarque que le Service de la culture est toujours prompt et efficace dans ses relations avec des tiers.

Mme MAHRER rappelle que la ContreSaison n'est qu'un seul des aspects des propositions culturelles hors-murs organisées par la Commune. Si d'aventure la ContreSaison venait à être absente d'un quartier, d'autres manifestations culturelles y seraient organisées, comme des expositions, par exemple. Mme MAHRER conclut en rappelant son souhait de diffuser la culture le plus largement possible, sous des formes diverses et sans qu'elle ne soit réservée à qui que ce soit.